

Réveillons la solidarité !

Ensemble, partageons les fêtes de fin d'année

**APPEL À
PROJETS
2022**

DATE LIMITE DE
DÉPÔT DES DOSSIERS
DE CANDIDATURE :
14 SEPTEMBRE 2022

Contexte

En France, plus d'une personne sur quatre¹ est en situation d'isolement. Des rencontres épisodiques voire inexistantes avec les membres de leur réseau de sociabilité (famille, amis, voisins, collègues de travail ou activité associative) les installent dans une situation de vulnérabilité psychologique et sociale. Depuis deux ans, le contexte de distanciation sociale destiné à limiter l'épidémie de Covid-19 a fortement affecté la qualité et la fréquence des liens sociaux, non réellement compensés par les outils numériques.

La période de fin d'année est un temps fort durant lequel se vivent simplement la fraternité et le partage. On se retrouve en famille, entre amis, on échafaude des projets pour l'avenir. Lorsqu'on est seul, cette période peut devenir particulièrement difficile. Il est important que les personnes isolées puissent, elles aussi, construire et vivre ces moments particulièrement chargés de sens.

Objectifs

À travers ses différents programmes, la Fondation de France soutient toute l'année des projets participatifs pour que les personnes les plus en difficulté puissent sortir de la solitude et d'une situation passive de « personnes aidées ».

À l'occasion des fêtes de fin d'année, elle souhaite, plus que jamais, apporter son soutien aux acteurs de terrain qui organisent des moments de convivialité avec et pour les personnes les plus isolées.

Ces moments sont l'occasion de favoriser échanges, entraide et partage, rencontres entre des groupes, des personnes, des voisins, qui se côtoient sans se connaître et d'accueillir les plus vulnérables, les personnes particulièrement isolées. Ils doivent permettre de se voir et se rencontrer autrement. Ils peuvent être l'occasion de créer des liens sociaux durables par une belle expérience de réalisation collective. Ils améliorent ainsi « le vivre ensemble » et la fraternité dans un quartier ou un village, cette période étant propice à la mise en place de nouveaux partenariats avec des commerçants, ou autres acteurs locaux.

Qui peut répondre ?

Cet appel à projets s'adresse exclusivement à des organismes à but non lucratif, tels que les associations ou groupements d'habitants dotés d'une identité juridique. La demande de soutien financier doit être présentée par le porteur du projet. Les petites associations n'ayant pas accès à d'autres ressources privées (collectes, dons) seront privilégiées.

Cet appel à projets concerne l'ensemble des territoires ruraux et urbains français (métropole, départements et régions d'outre-mer, collectivités d'outre-mer).

Exemples de projets soutenus

Une soirée collaborative « Singa invite ! »

Pour une découverte festive culinaire chez l'habitant entre locaux et nouveaux arrivants (demandeurs d'asile, personnes réfugiées) : échanges et partages autour des pratiques culturelles de chacun. Création d'un événement inclusif qui met la rencontre et la création de lien au cœur du projet.

Une fête en deux temps pour Pot'Com'un

Ateliers culturels et bien-être pour les jeunes, puis organisation et partage quelques jours plus tard d'un repas festif en salle ou en maraude pour des moments inoubliables pour chacun.

Opération Fat'cœur sur tout le territoire

Près de 6 000 cartes redistribuées dans des paniers repas pour des personnes isolées, lors de maraudes et dans les boîtes aux lettres du lieu de domiciliation de personnes sans domicile.

Un marché solidaire citoyen

Le temps d'un week-end, tenue d'un marché de produits et articles réalisés pour les fêtes à base de matières et objets recyclés dans le cadre d'un parcours d'insertion de femmes d'un quartier populaire.

Baro Xamos! Le Festin Pirate

Embarquez à bord du bateau pirate construit pour l'occasion avec les jeunes de l'ITEP pour une journée réveillon solidaire en accès libre pour tous les corsaires ! Au programme, ateliers de confection de son propre cadeau de Noël, déguisement et escape game avec les partenaires du tiers lieu, puis festin autour d'une programmation musicale et théâtrale en soirée.

Le festival des fêtes du monde

Événement festif et culturel en trois temps co-construit avec les jeunes accompagnés par le Foyer de Jeunes Travailleurs. Exposition dans les espaces communs illustrant les fêtes célébrées dans les pays représentés par les jeunes hébergés au foyer. Mise à l'honneur de recettes du monde cuisinées et servies lors du repas partagé et initiation aux instruments le soir du concert clôturant « le mois des fêtes ».

Critères de sélection

Une association pourra être soutenue si elle :

- organise une ou plusieurs actions de solidarité en fin d'année permettant de rassembler et créer du lien avec les publics les plus vulnérables ;
- s'efforce d'aller chercher les personnes les plus exclues ;
- implique les personnes les plus isolées en tant qu'acteurs contribuant à la réussite de l'évènement notamment en favorisant leurs savoir-faire ;
- favorise une mise en œuvre collaborative d'un projet sur son territoire notamment en mettant en place des partenariats avec des acteurs locaux ;
- fait preuve d'adaptabilité dans son projet afin de faire face aux contraintes externes éventuelles (sanitaires par exemple).

Période

Les actions de solidarité auront lieu entre le 1^{er} décembre 2022 et le 8 janvier 2023. Les projets prévus les jours de fête, et notamment les 24-25 décembre et les 31 décembre-1^{er} janvier seront privilégiés.

Public

- Le projet s'adresse prioritairement à des personnes isolées et en situation de précarité.
- Il favorise les rencontres entre des personnes issues de générations, de cultures et de milieux différents, qui se retrouvent pour inventer et réaliser ensemble ce moment festif.

Rôle des personnes

- La participation active des personnes isolées est souhaitée à plusieurs étapes : idée d'origine, conception, déroulement et évaluation.
- Cette participation peut prendre des formes très diverses : confection d'un plat, création des décorations, réalisation d'un cadeau, d'une carte de vœux, d'une animation, prise de contact avec les partenaires locaux – commerçants, élus –, invitation d'amis, réalisation des achats, etc.

Qualité de la démarche

La ou les action(s) de solidarité seront portée(s) par une structure ou un regroupement de structures qui développe tout au long de l'année des actions auprès et avec des personnes isolées.

La Fondation de France portera une attention particulière aux projets :

- permettant un nouveau départ pour les personnes isolées, visant ainsi à inscrire la démarche dans la durée et créer des liens durables ;
- ayant une approche adaptée vers les publics vulnérables les moins visibles (jeunes, femmes, étudiants, migrants...);
- faisant preuve de créativité pour réaliser un bel événement ;
- incluant la prise en compte de l'environnement, notamment la réduction du gaspillage, par exemple : récupération d'invendus, utilisation de vaisselle non jetable...
- privilégiant la collaboration / les partenariats avec des prestataires locaux, traiteurs solidaires, circuits courts...

COMMENT AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT



L'urgence climatique et environnementale impose de changer en profondeur nos manières de vivre et de mener nos projets, quel que soit le domaine dans lequel nous sommes engagés. En partenariat avec l'Union nationale des CPIE, la Fondation de France encourage tous les porteurs de projets à contribuer en faveur de la transition écologique. Elle propose l'accompagnement méthodologique e+, afin d'aider à évaluer et mieux maîtriser les impacts environnementaux des projets et à construire des solutions durables.

NOTRE CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Afin de participer à l'effort collectif dans le cadre de l'Agenda 2030, la Fondation de France mesure désormais

sa contribution aux Objectifs de développement durable (ODD) dans tous les projets qu'elle finance.

Lutter contre la pauvreté, améliorer la nutrition, promouvoir l'agriculture durable, assurer à tous une éducation de qualité, préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, maritimes...

Énoncés par l'ONU en 2015, les 17 Objectifs de développement durable, qui relèvent tous de l'intérêt général, sont au cœur des missions de la Fondation de France. Tout porteur de projet désirant déposer un projet dans le cadre de l'un des programmes de la Fondation de France se verra demander à quels ODD son projet contribue. Il est possible de choisir quatre objectifs, un obligatoire et trois facultatifs.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur fondationdefrance.org, rubrique *Qui sommes nous / Nos engagements pour le développement durable*.

Comment répondre ?

L'ensemble des modalités de candidature à l'appel à projets « Réveillons la solidarité ! Ensemble, partageons les fêtes de fin d'année » sont disponibles sur le site : fondationdefrance.org rubrique *Agir avec Nous*, puis en bas de page *Soumettre un projet*.

Les candidatures s'effectuent exclusivement en ligne. Tout dossier adressé par voie postale ou par courriel ne sera pas étudié.

Vous pouvez adresser vos questions par mail à l'adresse : projets@fdf.org ou par téléphone au 01 85 53 13 66.

Un jury de présélection déterminera quels projets seront instruits.

Après instruction, si le projet est retenu, l'attribution des financements aura lieu dans un délai maximum de deux mois après la date limite de réception des dossiers.

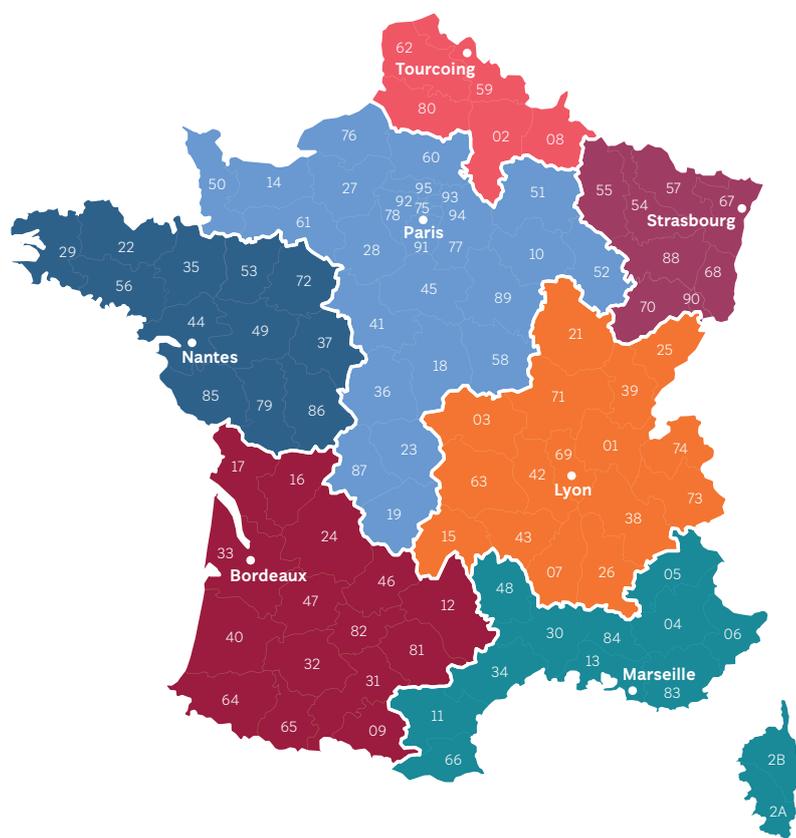
Les décisions de financement seront uniquement communiquées par courrier postal ou électronique.

Date limite de dépôt des dossiers de candidature : avant le 14 septembre 2022 à 17h00.



La Fondation de France, au plus près du terrain

La proximité est une réalité de notre métier et une façon d'être. Notre métier est fait de relations humaines, d'échanges et de rencontres. C'est aussi la proximité qui caractérise la plupart de nos actions, mises en œuvre au plus près du terrain. C'est encore la proximité qui a guidé notre organisation, avec une présence forte en région et un réseau de bénévoles en prise directe avec les réalités sociales et économiques de leur territoire.



Vous pouvez adresser vos questions par mail à l'adresse projets@fdf.org ou par téléphone au **01 85 53 13 66**.

Région Nord

Laure Decouvelaere
5 rue de Tournai
59200 Tourcoing

Sud-Ouest

Sandrine Cavailès
29 rue Esprit des Lois
33000 Bordeaux

Grand Ouest

Celia Mousset
5 rue Columelle
44000 Nantes

Grand Est

Clara Aparicio Delgado
10 rue Sainte-Marguerite
CS 90012
67083 Strasbourg cedex

Centre-Est

Claire Bertin
19 rue de l'Arbre Sec
69001 Lyon

Méditerranée

Audrey Scognamiglio
42 rue Montgrand
CS 20004
13006 Marseille

Siège, Centre-Ouest et France d'Outre mer

Laurence Marchand /
Servane Delahaye
40 avenue Hoche
CS 30001
75008 Paris

Fondation
de
France

40 avenue Hoche
75008 Paris
Tél.: 01 44 21 31 00
[t](#) [in](#) [@](#) [f](#)
fondationdefrance.org

Premier réseau de philanthropie en France, la Fondation de France et son réseau de 945 fondations abritées soutiennent chaque année plus de 11 000 projets d'intérêt général qui répondent à cinq grands enjeux : aider les personnes vulnérables, favoriser la recherche et l'éducation, promouvoir la culture et la création, agir pour un environnement durable et développer la philanthropie. Indépendante et privée, la Fondation de France agit grâce à la générosité des donateurs et des testateurs.